

Thème 1 : comprendre la démocratie

Proposition de transcription didactique du thème
Compétences, mises en activités, documents, évaluations

Principes généraux de la transposition

Considérations générales

Principes généraux de la transposition

- Une intégration à la progression à bien penser

La présentation qui va suivre est, d'ores et déjà, pensée au sein d'une progression annuelle.

Introduction

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie

Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales

Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières

Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions



Intro

thème 4

thème 1

thème 5

Thème 2

Thème 3

Principes généraux de la transposition

- Un thème très connoté « Sciences Politiques »
 - Une occasion pour mettre en œuvre la transdisciplinarité avec les SES
 - Une occasion pour certains pour réutiliser une culture d'histoire politique trop peu sollicitée dans la mise en œuvre des anciens programmes du lycée.

Principes généraux de la transposition

Considérations didactiques

Principes généraux de la transposition

- Mettre en contact avec les grands textes des sciences politiques
 - Sociologie politique, histoire politique, philosophie politique, les sources de ces disciplines sont essentiellement textuelles.
 - L'occasion de sensibiliser les élèves aux grands auteurs indiqués dans le programme (Constant, Tocqueville) mais aussi à d'autres grandes références passées (ici Rousseau) et présentes (Manent, Rosenvallon, par exemple)

Principes généraux de la transposition

- Initier aux fondements du droit constitutionnel
 - La démocratie met en acte le rapport entre le citoyen et son Etat et pose l'éternel problème de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs. D'où, au fil de l'histoire, d'innombrables tentatives institutionnelles.
 - L'occasion, ici, de présenter aux élèves, sous forme d'un schéma institutionnel, le cas athénien et l'actuel échafaudage européen.

Principes généraux de la transposition

- Expérimenter, en classe, la démocratie
 - La démocratie, le régime de la parole, du débat organisé, dans les assemblées parlementaires représentatives
 - L'occasion pour mettre les élèves en situation d'argumenter et de débattre, à l'instar de parlementaires. Ici, deux occasions : Chili/Espagne puis l'UE.

Principes généraux de la transposition

- En clair, entrer par les compétences dans un thème qui peut d'emblée paraître pour certains rébarbatif, exotique, ou très historique (transición espagnole, chute d'Allende).

- **Se documenter** : l'acquisition de cette compétence est fondamentale pour la réussite dans le supérieur. En classe de première, le travail de documentation est guidé par le(s) professeur(s) de la spécialité et le professeur documentaliste, qui accompagne méthodiquement l'élève dans sa recherche de sources ou d'information, y compris sur internet. Les principes de rédaction d'une fiche de lecture peuvent être abordés. En classe terminale, une place plus grande est donnée à la documentation autonome des élèves.

- **S'exprimer à l'oral** : tout en consolidant l'expression écrite, l'enseignement de spécialité est un moment privilégié pour développer une expression orale construite et argumentée. La prise de parole en cours est encouragée, tout comme les exposés individuels et collectifs. En première, il convient de s'assurer d'une prise de parole régulière, structurée et pertinente. En terminale, les élèves sont encouragés à prendre la parole pendant une durée plus longue, afin de se préparer à l'épreuve orale de l'examen.

Principes généraux de la transposition

- A l'intérieur même du thème, mettre en œuvre une progression sur les trois objectifs didactiques présentés : rapport aux textes ; structuration institutionnelle ; prise de parole démocratique.

Mise en œuvre didactique



Introduction

- Temps alloué : 2h

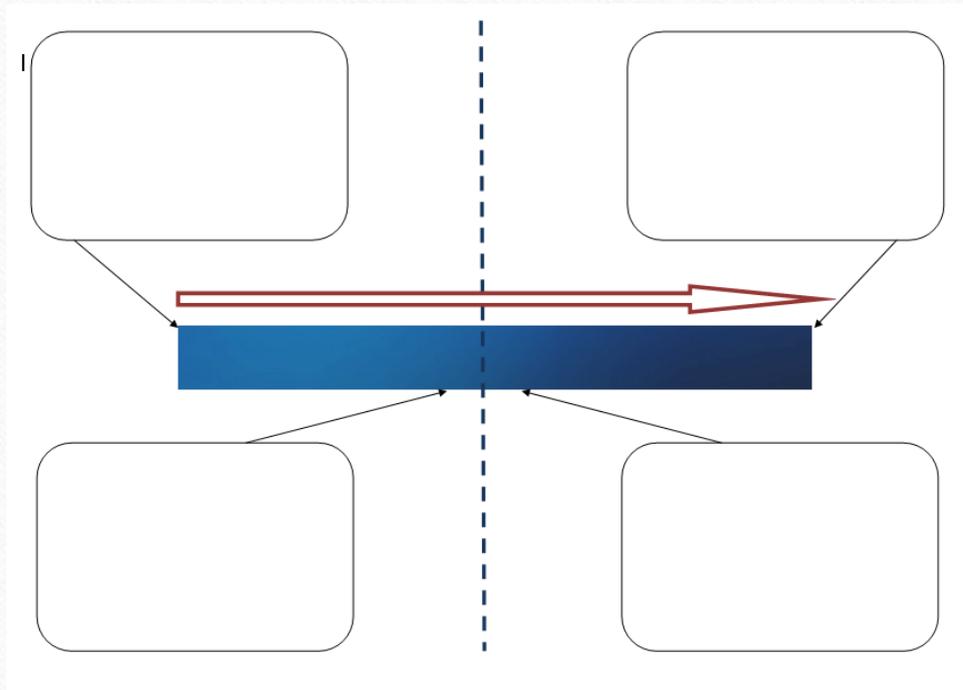
- Objectif : réalisation d'un gradient de la démocratie à la dictature ; poser déjà l'idée de la labilité du concept de démocratie.
- Mise en œuvre :
 - A partir de courts textes ou d'exemples pris par les élèves parmi les exemples qu'ils connaîtraient dans le monde actuel ou dans l'histoire, établir une « **carte d'identité** » d'un régime.
 - Différenciation :
 - Le niveau de la carte d'identité, la précision et la variété des concepts utilisés peuvent varier selon ce que l'enseignant croit possible d'amener.
 - Les régimes plus difficiles, intermédiaires, peuvent être confiés à des élèves maîtrisant mieux les nuances politiques.

Introduction

- Accroche : chroniques de la haine ordinaire Desproges « La démocratie ».
- H1 : 1ere moitié du schéma : de la démocratie libérale à la « démocrature » :
 - Occasion de revenir sur les libertés publiques, droits civiques, régime parlementaire (?)
- H2 : de la « dictablanda » (Primo de Rivera, Espagne) à la dictature.
 - Occasion de revenir ou de poser les concepts de tyrannie, arbitraire, totalitarisme (?)

Exemple de réalisation finale

Hypothèse
simplifiée à quatre
bulles :
« Démocratie plus
ou moins libérale »
« Démocrature »
« Dictamolle »
« Dictature »



Gradient de la
perte des
libertés
publiques

Alternative

- Jeu de réflexions sur un panel de citations à propos de la démocratie ; réactions des élèves, discussions. 1h
- Formalisation par la conception d'une définition dynamique de la démocratie, ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas, ses défauts, ses enjeux...pourquoi pas sous la forme d'une carte mentale.
- Différenciation : deux jeux de 7 citations, plus ou moins conceptuelles.

- Dans une démocratie, l'ignorance d'un unique votant met en danger la sécurité de tous.
"John Fitzgerald Kennedy
- Le meilleur argument contre la démocratie est une conversation de cinq minutes avec l'électeur moyen. Winston Churchill
- La dictature, c'est «ferme ta gueule»; la démocratie, c'est «cause toujours». Jean-Louis Barrault
- La démocratie est un rassemblement de gens en désaccord, dont les vues divergent mais qui n'essaient pas d'imposer leurs vues aux autres. Discours en tant que Président du Peres Center For Peace à l'université de Liège, janvier 2009.
- Une démocratie doit être une fraternité ; sinon, c'est une imposture. Ecrits de guerre (1982) Antoine de Saint-Exupéry
- Ma tante Martha, comme la plupart des Américains, savait se montrer tyrannique pour défendre la démocratie... Une prière pour Owen (1989) John Irving
- La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité. Albert Camus

- S'accommoder de l'ignorance, c'est renier la démocratie, c'est la réduire à un simulacre. Amin Maalouf, *Le dérèglement du monde*.
- A la nomination d'une petite minorité corrompue, la démocratie substitue l'élection par une masse incompétente. George Bernard Shaw
- La démocratie est un Etat où le Peuple souverain, guidé par des lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et par des délégués tout ce qu'il ne peut pas faire lui-même. *Discours sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention*, 7 février 1794 de Maximilien de Robespierre
- La différence entre une démocratie et une dictature, c'est qu'en démocratie tu votes avant d'obéir aux ordres, dans une dictature, tu perds pas ton temps à voter. *Contes de la folie ordinaire* (1967) de Charles Bukowski
- La démocratie est d'abord un état d'esprit. *La République moderne* (1962) de Pierre Mendès-France
- La démocratie, c'est deux loups et un agneau votant ce qu'il y aura au dîner. La liberté, c'est un agneau bien armé qui conteste le scrutin. Benjamin Constant
- Je crois qu'aujourd'hui, la place doit être au débat, à la réponse démocratique, et elle sera ensuite dans les urnes. Mais nous ne pouvons pas être dans une démocratie de l'émeute, *Emmanuel Macron*, le 26 février 2019 avec des élus locaux du Grand Est, dans le cadre du Grand débat national.

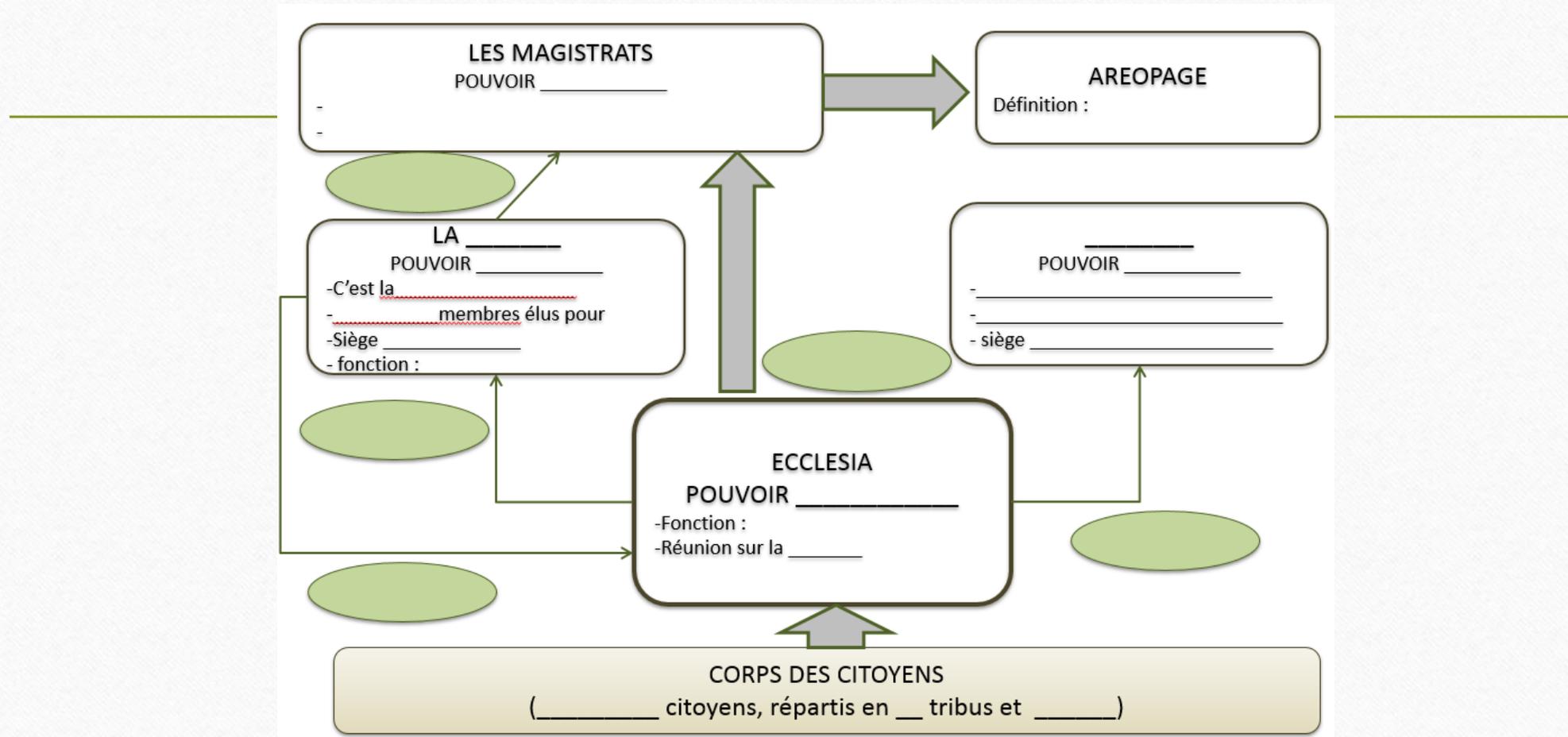
AXE 1 : la complexité du fonctionnement démocratique

- Athènes et la démocratie directe
 - Un traitement pédagogique différent du cours d'histoire TC : schéma institutionnel et synthèse de documents, pas d'accent sur le diachronique.
 - Temps alloué: 3h (2 +1)
- Benjamin Constant et la défense de la démocratie représentative
 - Etude d'un corpus documentaire et synthèse de documents
 - Temps alloué : 3h.

Athènes et la démocratie directe

- H1 : Lancement du concept et de l'activité
 - Lancement à partir de l'actualité : retour sur la crise des Gilets jaunes et la demande d'un RIC...
 - Réalisation en classe d'un schéma institutionnel, permettant de procéder à quelques révisions des acquis et des prérequis (différents pouvoirs) et mettant en évidence les modes de désignation et de contrôle entre pouvoirs.

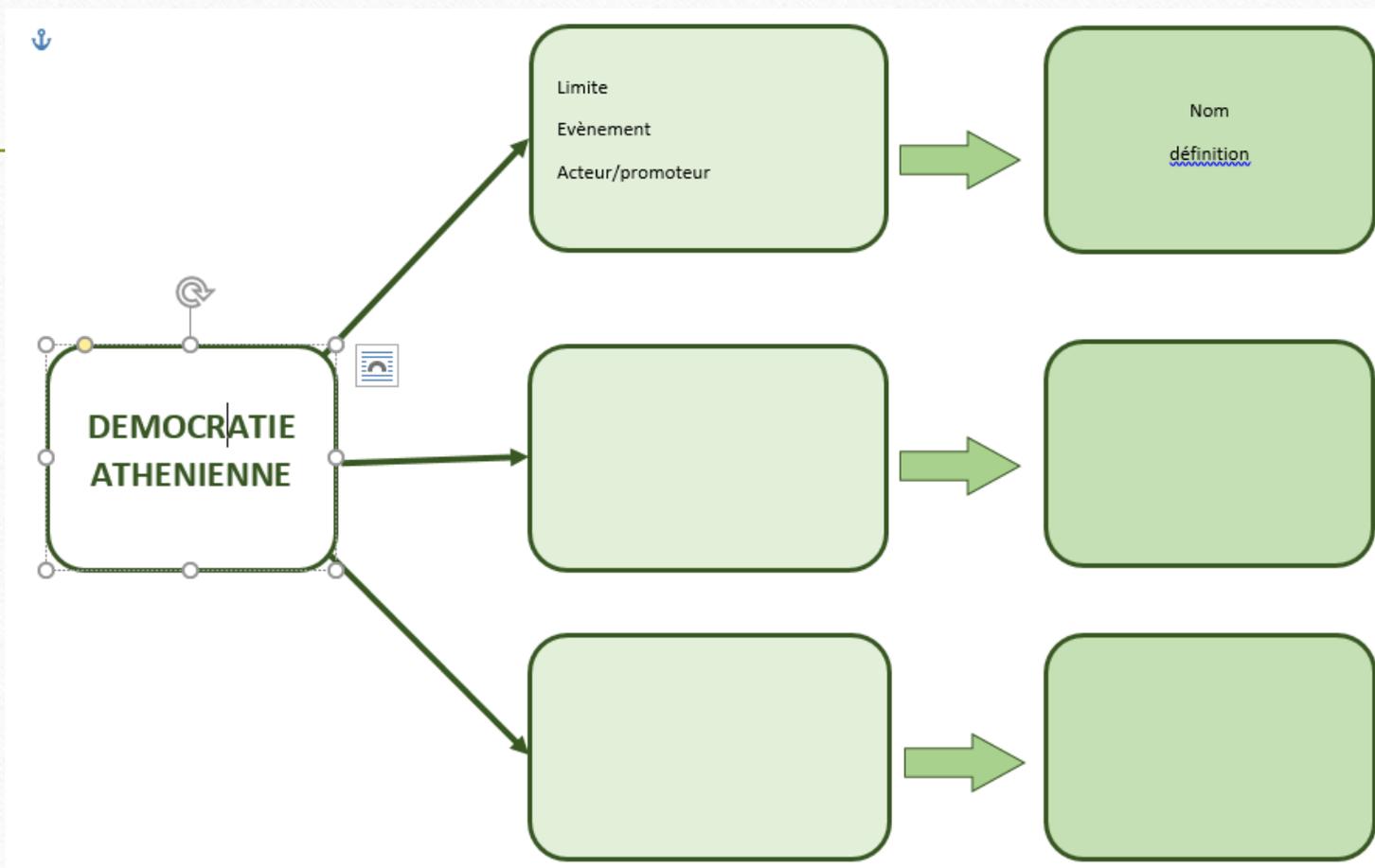
Exemple de formalisation



Athènes et la démocratie directe

- H2 : Finalisation d'un tableau montrant les risques et les limites de la démocratie athénienne
- Travail, à partir de petits textes (encore à déterminer), permettant aux élèves d'identifier : l'oligarchie (limite = la sociologie politique), la monarchie (limite = la lenteur décisionnelle) et la démagogie (limite = démocratie directe, immédiate, les passions politiques).

Exemple de formalisation



Athènes et la démocratie directe

- H 3 : **Séance Texte 1** : Etude d'extraits du chapitre XV, livre III tiré *Du contrat social* de Rousseau, mettant en évidence les dangers de la représentation pour une nation
 - Intérêt pédagogique : établir un pont vers l'étude de Benjamin Constant et montrer que la valorisation de la démocratie directe ne s'est pas perdue avec la démocratie d'Athènes.
- Mise en œuvre : Il sera tenu compte de la difficulté de la source et de l'hétérogénéité des groupes, pour ne demander que la rédaction en binômes d'une synthèse de 5 lignes minimum, 10 lignes maximum, qui présente la thèse de Rousseau vis-à-vis de la représentation et de la démocratie directe.
- Coups de pouce à prévoir...

**Rousseau, *Du contrat social*, Livre III, Chapitre XV Des députés ou des représentants
(extraits)**

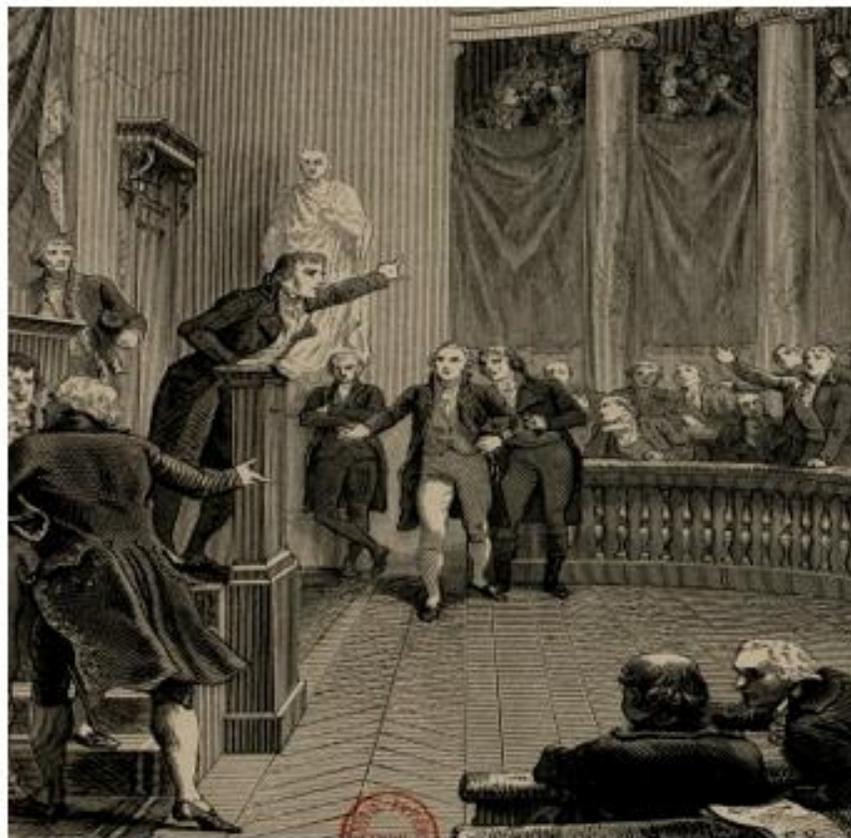
« Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des Citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'État est déjà près de sa ruine. (...) Faut-il aller au Conseil? Ils nomment des députés et ils restent chez eux. (...) C'est la mollesse et l'amour des commodités, qui changent les services personnels en argent. Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers. (...) Dans un État vraiment libre les Citoyens font tout avec leurs bras et rien avec de l'argent: Loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils paieraient pour les remplir eux-mêmes. (...) Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'État *que m'importe*? On doit compter que l'État est perdu. L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des États, les conquêtes, l'abus du Gouvernement ont fait imaginer la voie des Députés ou Représentants du peuple dans les assemblées. (...) La Souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point (...) Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires. (...) Toute loi que le Peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle. (...) Dans les anciennes Républiques et même dans les monarchies, jamais le Peuple n'eut de représentants. (...) Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes. (...) Je dis seulement les raisons pourquoi les peuples modernes qui se croient libres ont des Représentants, et pourquoi les peuples anciens n'en avaient pas. Quoi qu'il en soit, à l'instant qu'un Peuple se donne des Représentants, il n'est plus libre; il n'est plus. »

Benjamin Constant et la défense de la démocratie représentative

- H1/2 : **Séance Texte 2** : Etude d'un corpus de documents extraits de la Liberté des Anciens et des Modernes et d'iconographies
 - Contextualisation par l'enseignant en s'aidant des acquis du chapitre dédié dans le tronc commun
 - Travail guidé en classe pour répondre aux questions du corpus

Thème1 Jalon2 Participer ou être représenté : Benjamin Constant (1767-1830)

Contexte : Benjamin Constant est un homme politique français né à Lausanne en 1767 et mort à Paris en 1830. Il s'engage en politique sous le Directoire, en 1795. Pendant la Révolution, il soutient la République, puis Bonaparte, avant de s'opposer à l'évolution autoritaire de son régime. Sous la Restauration (1815-1830), il est élu député de la



Sarthe et devient un des chefs du courant libéral à l'assemblée, face à un gouvernement de plus en plus conservateur. En février 1819, il prononce une conférence à l'Athénée royal (société d'enseignement libre à destination du grand public), à Paris, *De la liberté des Anciens comparée à celles des Modernes*. Il insiste sur la nécessité, pour les citoyens modernes, de s'intéresser à la vie politique. Il oppose la liberté politique telle qu'elle existait dans la Grèce ancienne et la liberté moderne, individuelle.

Document 1 Benjamin Constant s'exprime lors d'une séance au Tribunal (1800)

Légende : Après le coup d'État de Bonaparte (9 novembre 1799), Sieyès fait nommer Constant le 24 décembre 1799 au Tribunal (une des quatre assemblées existantes sous le Consulat, chargé de délibérer les lois, avant leur adoption par le Corps législatif). Très vite, il s'oppose à la monarchisation du régime. Le 5 janvier 1800, il prononce au Tribunal son premier discours qui le fait apparaître comme le chef de l'opposition libérale.

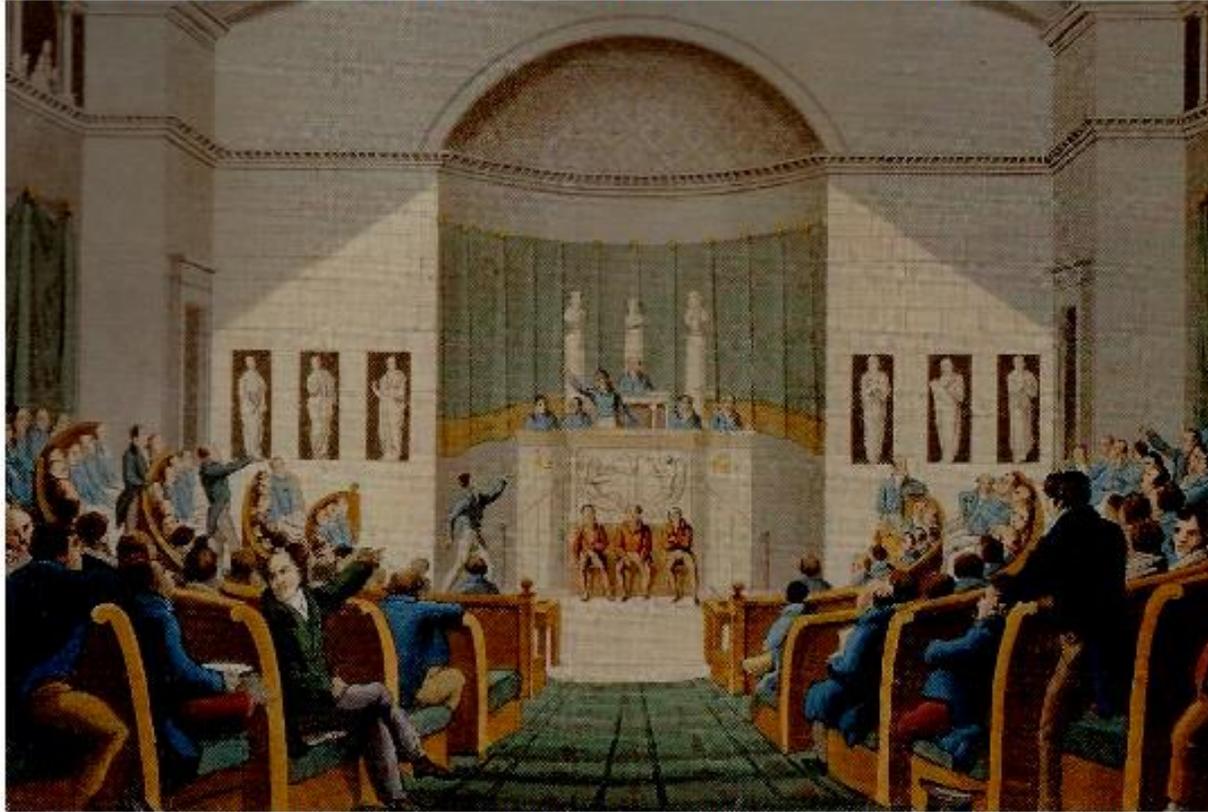
Document 2 La liberté des Anciens, une liberté avant tout collective

« La liberté des Anciens consistait à exercer collectivement, mais directement, plusieurs parties de la souveraineté toute entière, à délibérer, sur la place publique, de la guerre et de la paix, à conclure avec les étrangers des traités d'alliance, à voter les lois, à prononcer les jugements, à examiner la gestion des magistrats, à les faire comparaître devant tout le peuple, à les mettre en accusation, à les condamner ou à les absoudre ; mais en même temps que c'était là ce que les Anciens nommaient liberté, ils admettaient comme compatible avec cette liberté collective l'assujettissement complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble. Vous ne trouvez chez eux presque aucune des jouissances faisant partie de la liberté chez les modernes. Toutes les actions privées sont soumises à une surveillance sévère. Rien n'est accordé à l'indépendance individuelle, ni sous le rapport des opinions, ni sous celui de l'industrie, ni surtout sous le rapport à la religion. » Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819.

Document 3 La liberté des Modernes, celle qui offre des droits individuels et le système de représentation

« La liberté des modernes, c'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire d'un ou de plusieurs individus. C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie et de l'exercer, de disposer de sa propriété, d'en abuser même ; d'aller, de venir sans en obtenir la permission. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer sur ses intérêts, soit pour professer le culte que lui et ses associés préfèrent, soit simplement pour remplir ses jours d'une manière plus conforme à ses fantaisies. Enfin, c'est le droit, pour chacun, d'influer sur l'administration du Gouvernement, soit par la nomination de tous ou de certains fonctionnaires, soit par des représentations, des pétitions, des demandes, que l'autorité est plus ou moins obligée de prendre en considération. » Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819.

Document 4 Illustration du système représentatif en France, durant la Restauration (1814/1815-1830) : la chambre des députés à Paris vers 1820 (peinture, XIX^{ème} siècle)



Légende : Après l'abdication de Napoléon Ier, la monarchie se rétablit en France, avec Louis XVIII. Le régime est une monarchie constitutionnelle, limitée par la Charte de 1814. Le parlementarisme se développe progressivement. En 1820, le suffrage est censitaire : pour pouvoir voter pour les représentants qui siègent à la chambre des députés, il faut être âgé de 30 ans et payer 300 francs d'impôts directs. Le corps électoral est réduit à environ 100 000 individus, alors que la France compte 30 millions d'habitants. Les gens du peuple (ouvriers, etc) sont exclus du vote.

Document 5 Les résultats des élections législatives en France (4-13 novembre 1820)

Parti*	Votes	%	Sièges
Doctrinaires	42300	44,7	194
Ultra-royalistes	34780	36,87	160
Libéraux	16920	18,43	80
Total	94000	100	434

Légende : Les doctrinaires sont des députés royalistes libéraux, partisans d'une monarchie constitutionnelle, du suffrage censitaire et du maintien de certaines libertés. Les ultra-royalistes défendent le caractère sacré de la monarchie, mais tendent à exclure le roi de la pratique gouvernementale; ils défendent un système monarchique qui s'appuie sur la noblesse. Les libéraux, dont Benjamin Constant est l'un des chefs de file, sont en faveur d'un système parlementaire fort et sont très attachés à la proclamation des libertés individuelles (religieuse, expression, propriété, etc).

*Il ne s'agit pas de partis politiques réellement organisés comme aujourd'hui, mais de regroupement, par affinités, de députés partageant les mêmes idées. Mais certains commencent à se structurer comme les libéraux.

Questions:

1- Doc1 : A qui Benjamin Constant s'oppose-t-il? Pour quelle raison?

2-Doc2 : Quels sont les avantages du fonctionnement politique chez les Anciens selon Constant? Les inconvénients?

3-Doc3 : Quels sont les avantages de la liberté des Modernes selon Constant? Les inconvénients selon vous?

4-Doc4 : Décrivez le fonctionnement du système représentatif d'après cette peinture. Quelles sont les limites du système représentatif en France en 1820?

5-Doc5 : Quels sont les mouvements politiques en France en 1820? Pourquoi s'affrontent-ils selon vous?

Benjamin Constant et la défense de la démocratie représentative

- H2/3 : **Séance Texte 3** : Etude d'articles ou d'extraits contemporains portant sur le système représentatif (corpus de 4 à 5 articles)
 - Objectif : Permettre aux élèves d'ancrer ces questions dans l'actualité, faire le pont entre Benjamin Constant et les débats actuels sur la représentation.
 - Mise en œuvre : Réalisation d'une fiche de lecture par chaque élève selon un format déjà encadré par le professeur
 - H2 : lecture, compréhension et mise à plat du texte ; H2 en tout ou partie, lancement de la réalisation de la fiche. La fiche de lecture serait à terminer pour la prochaine séance.
 - Différenciation selon l'article à ficher.

Texte plus ou moins remaniés, extraits n'excédant pas 3 à 4 pages

- Pierre Manent, L'action politique devant l'indétermination démocratique, *Esprit*, janv./fév. 2019
- Anne Levade, « La démocratie au(delà de la représentation », *Le Huffington Post*, 19 Novembre 2015.
- Jean-Marc Sauvel, vice-président du Conseil d'Etat, " Institutions et démocratie représentative" Intervention pour la Fondation prospective et innovation, *Les défis de la démocratie représentative. Quels futurs ?* Jeudi 21 mars 2013, Hôtel de Talleyrand-Périgord (version écrite)
- « La légitimité démocratique selon Pierre Rosenvallon », Epi Besançon, 12 mars 2014
- Raymonde Monnier « Démocratie représentative » ou « république démocratique » : de la querelle des mots (République) à la querelle des anciens et des modernes, *Annales historiques de la révolution française*, juillet septembre 2001, p. 1-21

Exemple de formalisation

TITRE

PRESENTATION DE LA SOURCE (INITIATION AUX NORMES BIBLIOGRAPHIQUES)

PRESENTATION ORGANISEE DU CONTENU (15l)

MOTS CLES|

AXE2 : fragilités et opportunité de la démocratie

- Tocqueville, une relation fatale entre démocratie et tyrannie ?
 - Un bel exemple de transdisciplinarité, tant la sociologie politique est un présupposé de la pensée de Tocqueville
 - Temps alloué : 2h
- Les transitions, chilienne de la démocratie à la dictature; espagnole et portugaise de la dictature vers la démocratie.
 - Pour « déshistoriciser » l'axe, une tâche complexe...

Tocqueville, la démocratie au péril de la tyrannie

- **Séance Texte 4** : Etude d'un ensemble de textes extraits de *La démocratie en Amérique*, et éventuellement, aux fins de contextualisation, d'un article d'analyse. Source manuel Hatier, pp 40-43.
 - Différenciation en fonction de l'extrait / du document soumis à l'analyse des élèves.
 - Retour sur la synthétisation d'une idée par la nécessaire reformulation.
 - Temps alloué : 2h

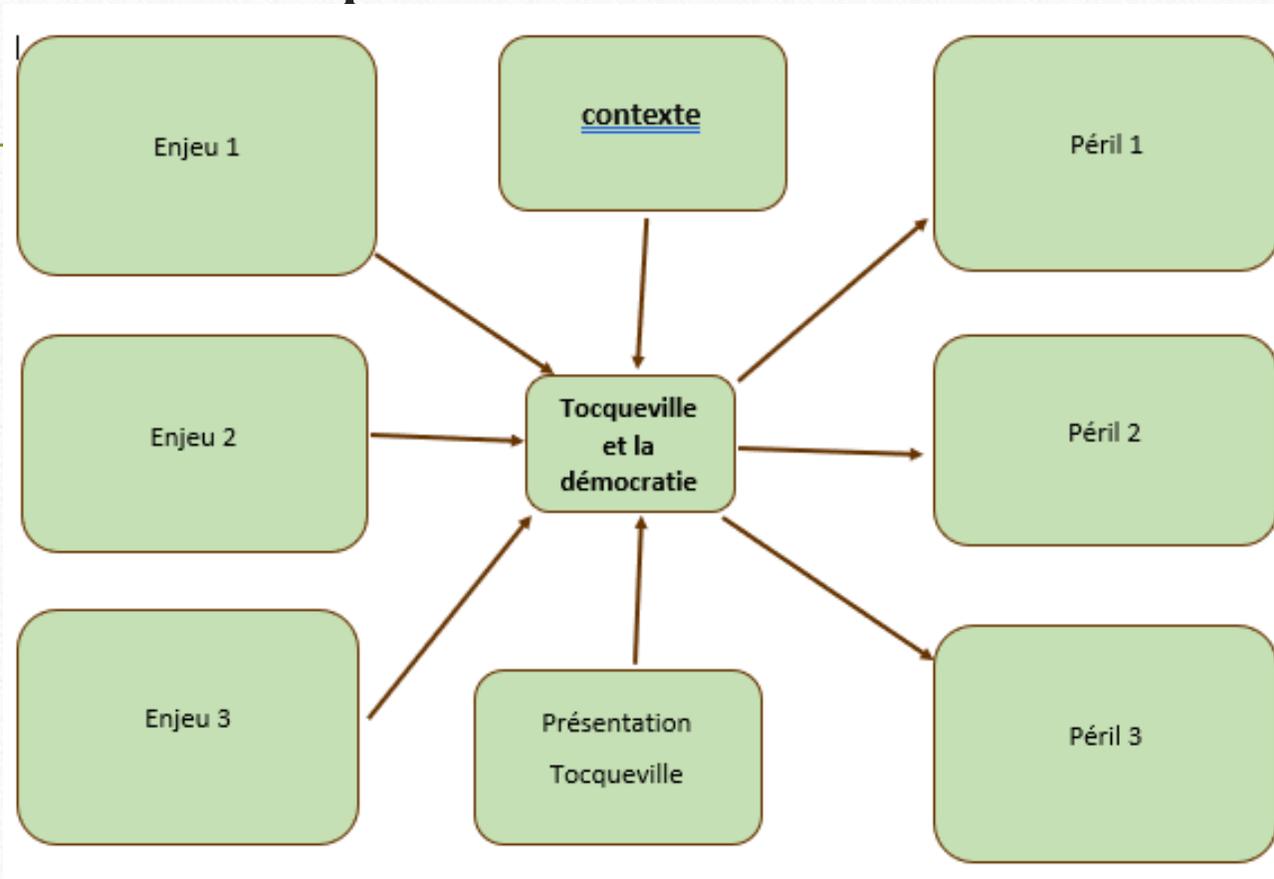
Tocqueville, la démocratie au péril de la tyrannie

- Mise en activité : Finalisation d'un schéma de synthèse (format A3) présentant d'un côté les enjeux de la démocratie selon Tocqueville puis ses trois périls identifiés par l'auteur.
- Répartition des élèves en groupes, chargés de reformuler les textes, de contextualiser et de présenter l'auteur.

Tocqueville, la démocratie au péril de la tyrannie

- H1 : Contextualisation, par le recours à la documentation par l'élève. Cependant, l'activité serait nettement fléchée par l'enseignant (source numérique déjà indiquée, par exemple). L'élève réaliserait un paragraphe sur la vie et le contexte de Tocqueville. Synthèse en classe et remplissage du schéma de synthèse.
- H2 : 6 groupes d'élèves reformulent des petits textes présentant les trois conditions de la démocratie, puis les trois périls. L'activité se clôt sur une discussion sur l'actualité de la démocratie aujourd'hui, notamment le risque du populisme.

Exemple de formalisation



Chili/Espagne

Regards croisés sur des transitions inverses

- Attention, TACO !
- Mener de front les deux transitions : Chili, le recul de la démocratie face à la dictature ; Espagne, le retour de la démocratie après la dictature.
- Scénariser : en octobre 1977, l'Espagne vient de signer les pactes de la Moncloa qui lancent le processus de démocratisation. Quatre ans après la chute d'Allende, un ex-député socialiste du Chili est reçu aux Cortes élues en juin 1977. Sa réception donne lieu à une brève prise de parole de sa part mais aussi de la part de Fernando Alvarez de Miranda, membre de l'UCD...

Chili/Espagne

Regards croisés sur des transitions inverses

- Mise en œuvre :

- Lancement de l'activité
- Chili : 2h allouées : cours de contextualisation Chili (1h) ; documentation par les élèves (1h) ; fiche de documentation à produire
- Espagne et Portugal : idem (2h)
- Répartition des rôles (député chilien / président des Cortes), constitution des équipes
- Préparation des prises de paroles : 2h
- Séance parlementaire fictive 1h.

Chili/Espagne

Regards croisés sur des transitions inverses

- Attendus :

- Formels :
 - être capable de prononcer un discours de 5 minutes, en lisant le moins possible ses notes ;
 - mener un propos construit et argumentatif (le Chilien met en garde contre les faiblesses de la démocratie ; l'Espagnol défend l'idée que toute dictature finit par périr face aux aspirations démocratiques des peuples).
- Intellectuels :
 - être en capacité de réinvestir les acquis du thème ;
 - identifier les différentes natures des régimes ici en jeu ;
 - mentionner avec opportunité les pensées des grands auteurs déjà vus (Rousseau, Constant, Tocqueville)

Objet conclusif : L'UE, procès en démocratie ?

- Temps alloué : 7h
- Entrée par l'actualité (élections européennes de mai)
- Deux parties :
 - Le fonctionnement institutionnel de l'UE : démocratie représentative et démocratie déléguée : 3h
 - L'UE face aux citoyens et aux Etats : 4h

Objet conclusif : L'UE, procès en démocratie ?

- Le fonctionnement institutionnel de l'UE :

 - Cours, en appui de documents permettant de présenter les différentes institutions de l'UE
 - Elaboration d'un schéma institutionnel par les élèves légendé, afin d'identifier les différents pouvoirs, les organes de démocratie représentative et déléguée ; l'occasion aussi de mettre en évidence le fonctionnement communautaire, unioniste et d'inspiration fédérale ou pas...
 - Cohérence : progression à l'intérieur du thème sur la sensibilisation au droit constitutionnel ; réinvestir les acquis du schéma athénien.

Objet conclusif : L'UE, procès en démocratie ?

- L'UE face aux citoyens et aux Etats

- Cours sur le déficit démocratique de l'UE, la citoyenneté européenne encore en chantier : 1h apport par le professeur,
- TACO n°2 : L'idée ? Reprendre la TACO Chili/Espagne et appliquer le même fonctionnement et les mêmes groupes à cette nouvelle mise en situation. Le parlement européen entame une nouvelle session parlementaire et les élèves sont répartis en deux groupes, des europhiles et des eurosceptiques.
- 1h documentation libre des élèves sur le thème de la démocratie en Europe. Fiche de documentation à produire. Guidage par l'enseignant sur les deux dimensions du sujet, le plan institutionnel et le plan citoyen.
- Préparation des prises de paroles (2h) et session fictive (1h).

Bilan :

- Quota horaire respecté : 24h
- Entrée par les compétences particulièrement développées en HGGSP et spécifiques aux sciences politiques ;
 - documentation et rapport à l'écrit
 - Fondements de droit constitutionnel
 - Expression orale

Bilan :

- Progression interne au thème :

ATHENES : Schéma institutionnel simple et fixation des bases constitutionnelles (pouvoirs, modes de désignation)

UE : Schéma institutionnel complexe, réutilisation des acquis et approfondissement institutionnel (concepts plus pointus)

PRISE DE PAROLE PARLEMENTAIRE 1
(Chili/Espagne) ; réutilisation des grands auteurs vus dans le thème

PRISE DE PAROLE PARLEMENTAIRE 2
Le parlement européen ; réutilisation des grands auteurs vus dans le thème; RETEX

Evaluation :

- Essentiellement formative (début d'année)
- Combien de notes ? 2.
 - Une note de documentation et de synthèse : chaque élève se verra noté sur une fiche de lecture, ou de documentation.
 - Une note d'argumentation orale : les groupes qui passent reçoivent tous les même note (possibilité de valoriser le volontariat pour celui qui accepte d'être le porte-voix de son groupe) ; notation mixte de l'enseignant et des « députés » qui interviennent ensuite. A l'issue des 2 TACO, l'ensemble des élèves du groupe sera « passé » à l'oral.

Nota bene

-
- Une idée dont nous n'avons rien fait mais qui peut vous intéresser : le podcast !
 - <https://www.franceculture.fr/emissions/les-chemins-de-la-philosophie/democratie-13-democratie-et-liberalisme-je-taime-moi-non-plus>
 - <https://www.franceculture.fr/emissions/repliques/gouverner-en-democratie>
 - Du rab ? De la démocratie participative : fondements et limites, Marc Crépon et Bernard Stiegler, éd. Mille et une nuits, coll. Essai, 2007 (ISBN 978-2-75550-033-2)